

**BULLETIN D'ABONNEMENT INDIVIDUEL
A LA CARTE 2012**

Nom.....

Prénom.....

Barreau.....

Téléphone..... Fax.....

Adresse
.....
.....
.....

E-mail.....

Le montant de l'abonnement est fixé à la somme de 300 € pour 12 h, 600 € pour 24 h et 900 € pour 36 h, utilisable jusqu'au 31 Décembre 2012

Je souscris

- 1 abonnement de 12 h 300 €
- 1 abonnement de 24 h 600 €
- 1 abonnement de 36 h 900 €

à compter du
et en accepte les conditions ci-dessous

En contrepartie, l'adhérent aura accès aux formations de l'EFACS, sans avoir à verser de participation individuelle, à hauteur du nombre d'heures choisi
Le souscripteur reste toutefois tenu de s'inscrire au préalable auprès du secrétariat de l'EFACS, par l'envoi du bulletin d'inscription dûment rempli

Le défaut d'annulation d'une inscription, au plus tard huit jours avant le jour de la formation, entraînera la perte du crédit d'heures correspondant à la formation en cause

L'avocat empêché en dernière minute aura toutefois la possibilité de se faire remplacer par un confrère à condition d'en avoir avisé l'EFACS par télécopie ou courriel au plus tard 48 heures avant la formation. Dans ce cas, son crédit d'heures sera maintenu et le débit correspondant sera imputé à celui qui l'aura remplacé

L'adhérent recevra une attestation annuelle récapitulative entre le 1er et le 25 janvier 2013

Fait à le

Signature :

A retourner avec un chèque à l'ordre de l'EFACS
14, Rue Marcel de Serres CS 49503 – 34961 Montpellier cedex 2
t: 04-67-61-72-80 FAX : 04-67-52-97-79

